

1.2 Pratique fondée sur des données probantes

Norme

Une **personne immatriculée** auprès de l'OAONB favorise et utilise, dans sa pratique, une approche **fondée sur des données probantes**.

Indicateurs

Pour satisfaire à cette norme, la personne immatriculée doit :

- a) évaluer de façon critique les nouvelles recherches, les connaissances et les tendances émergentes afin de déterminer leur applicabilité à la pratique;
- b) intégrer les données probantes actuelles, les meilleures pratiques et les points de vue des patients ou des clients et des **partenaires de soins** et, le cas échéant, les lignes directrices professionnelles dans les décisions relatives à la prestation des services;
- c) soutenir l'élaboration de nouvelles connaissances par la collecte de données, l'évaluation de programmes et l'enquête clinique, le cas échéant;
- d) évaluer sa pratique afin de déterminer l'incidence des procédures fondées sur des données probantes sur les résultats des patients ou des clients.

Résultat attendu

Les **patients et clients** peuvent s'attendre à des **services de qualité**, guidés par la recherche actuelle, les meilleures pratiques et des approches **inclusives** fondées sur des données probantes, reflétant leurs valeurs et objectifs individuels.

Fondé sur des données probantes signifie qu'ont été utilisées les meilleures informations disponibles issues de la recherche, de l'expertise clinique et de l'expérience professionnelle, tout en tenant compte des antécédents, des besoins, des valeurs et des préférences du patient ou du client pour orienter la prise de décision clinique.

L'inclusion/les soins inclusifs consiste à créer un environnement dans lequel tous se sentent valorisés et respectés, et où un accès équitable aux occasions et aux ressources est offert aux personnes qui pourraient autrement se voir exclues ou marginalisées.

Partenaire de soins désigne une personne qui en soutient une autre, atteinte d'une condition médicale, d'un handicap ou présentant un autre besoin, souvent en tant que membre de son équipe de soins. Ces personnes offrent un soutien physique, émotionnel et cognitif, et sont considérées comme des membres essentiels du processus de prestation de soins. Les partenaires de soins peuvent être des membres de la famille, des amis ou d'autres personnes importantes dans la vie du principal intéressé.

Patient ou client désigne une personne qui reçoit les services d'un audiologiste ou d'un orthophoniste.

On désigne comme une **personne immatriculée** un audiologiste ou un orthophoniste, ainsi que toute personne dont le nom figure au registre temporaire ou dans l'un des tableaux établis et tenus à jour en vertu de la *Loi sur l'audiologie et l'orthophonie*, des règlements administratifs et des règles.

Les **services de qualité** désignent des services évalués selon des critères tels que l'accessibilité, l'acceptabilité, la pertinence, l'efficacité et la sécurité, y compris la sécurité culturelle ainsi que l'absence de racisme et de discrimination.